



Jardinage au naturel et zéro phyto

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté Intercommunale Reunion Est

28 Rue des Tamarins Zi N°3 Pôle Bois Bp
124
www.cirest.fr

THURET

Christel

Outre Mer

christel.thuret@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ADMINISTRATION PUBLIQUE, , MENAGE, IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT, DECHET DANGEREUX,, DECHETS VERTS,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

L'organisation par l'ADEME de formations locales sur le thème du « Jardinage au naturel » en 2012 nous est apparue comme une opportunité de développer cette pratique sur le territoire Est. En outre, compte tenu des évolutions réglementaires du Plan Ecophyto 2018, la CIREST a choisi d'élargir l'action aux 2 cibles : les usagers et les services publics.

Jardinage au naturel

Pour encourager les pratiques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (PPP) auprès des usagers, la CIREST soutient les associations qui gèrent des jardins partagés sur son territoire (3 000 € pour 5 porteurs de projet). Outre l'absence de substance chimique sur les cultures, ce type de jardins revêt de nombreux intérêts environnementaux : gestion autonome des déchets de jardin (compostage et paillage), gestion économe de l'eau, infiltration de l'eau de pluie...

En 2015, la CIREST a mis l'accent sur cette action :

- * Réalisation d'un guide « Jardiner sans polluer » à destination des jardiniers amateurs
- * Conception d'un stand sur le thème du jardinage au naturel
- * Organisation d'un concours sur les jardins potagers
- * Lancement d'un appel à candidature auprès des écoles primaires pour la création d'un jardin potager.

Zéro phyto

Dans les collectivités, l'application de la réglementation en matière de PPP n'est pas encore bien

appréhendée, alors que la loi de Transition Energétique prévoit d'interdire prochainement l'utilisation des PPP sur certains espaces verts.

En 2014, la CIREST a mobilisé ses services et ceux des communes pour organiser des formations et sensibiliser les gestionnaires d'espaces verts aux méthodes alternatives à l'utilisation des PPP. Dans ce domaine, il importe que les collectivités soient exemplaires pour que les usagers emboîtent le pas. 88 agents ont ainsi obtenu le Certiphyto suite à une formation de 2 jours.

En parallèle, la FDGDON a débuté une démarche similaire à l'échelle de la Réunion. Après avoir réalisé un état des lieux des pratiques en matière d'utilisation des PPP dans toutes les collectivités de l'île, la FDGDON a lancé un projet ZNA (zones non agricoles) comprenant :

- * Réalisation d'un guide d'entretien des espaces verts
- * Accompagnement de 2 communes pilotes
- * Mise en place d'une charte comprenant 3 niveaux (1 : traiter mieux, 2 : traiter moins, 3 : ne plus traiter du tout)

La CIREST s'est associée au projet et participe aux différentes rencontres : COPIL, COTECH, séminaire... Pour l'accompagnement des communes pilotes dans le niveau 1 (« Traiter mieux ») de la charte d'entretien des espaces verts, la CIREST a accordé une subvention au CFPPA, venant compléter le financement de l'Etat.

De son côté, la CIREST n'utilise plus de produits phyto depuis plusieurs années, et prévoit de valoriser sa démarche éco-exemplaire en année 5. L'action interne de la CIREST émane d'une concertation avec le service Patrimoine qui assure l'entretien des espaces verts, la conseillère de prévention (des risques) et le service Environnement.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- * Faire prendre conscience aux usagers et aux agents des risques des PPP pour l'environnement et la santé,
- * Développer et perfectionner les pratiques alternatives à l'utilisation des PPP suivant la cible (particuliers et professionnels),
- * Réduire de moitié l'utilisation des PPP sur le territoire d'ici 2016,
- * Former les agents des collectivités de l'Est à la gestion durable des espaces verts publics,
- * Adopter une politique « Zéro Phyto » sur toutes les ZNA de l'Est d'ici 2016.

Objectifs quantitatifs :

Diminution de 50 % de produits phytopharmaceutiques

Résultats quantitatifs:

La DAAF nous fournit les quantités de matières actives vendues sur le territoire en EAJ (emploi autorisé en jardin) :

Quantités de substances actives EAJ (en kg) vendues sur les communes de la CIREST entre 2009 et 2014 (Extrait BNVD-INERIS, DAAF de La Réunion, janvier 2016)	Qté en T	2009	2010	
	Ventes CIREST	66,6	64,6	
	Evolution		-3%	

Sur la période 2009/2014, la quantité de matière active vendue en EAF a donc diminué de 52%.

Résultats qualitatifs :

Compte tenu des différents enjeux liés à l'utilisation des PPP (santé, eau, déchets...) cette action fédère plusieurs acteurs, ce qui permet lui donner du poids : Office de l'Eau, la DAAF, la FDGDON, le CFPPA, la DEAL, l'ADEME, la Chambre d'Agriculture...

[Présentation de la démarche portée par la FDGDON](#)

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

Cette action s'adresse à **plusieurs publics avec des actions différentes et adaptées**, et couvre **plusieurs thématiques** : l'éco-exemplarité, la prévention des déchets dangereux, la protection de la ressource en eau, la santé...

- En amont

Mobilisation des acteurs et des partenaires.

Formation des agents de la CIREST "Jardinage au naturel" organisée par l'ADEME.

Demande de financement (Office de l'Eau, Chambre d'agriculture).

Appel à candidatures auprès des écoles pour la création de jardins potagers.

- Réalisation

Organisation de **5 sessions de formation Certiphyto, 88 agents formés.**

Création du **stand et du guide** « jardiner sans polluer » animés par les ambassadeurs du compostage ; ceux-ci interviennent aussi en sensibilisation dans les écoles et les accompagnent dans les projets de jardin au naturel.

Subvention aux **jardins partagés.**

Accompagnement de **2 communes pilotes** en année 4.

Acquisition d'une machine de **désherbage thermique.**

Accompagnement d'une **3^e commune en année 5.**

- **Communication**

Création **d'outils de communication** pour le stand, édition de 3 000 guides de 8 pages. « [Jardinez sans polluer](#) ».

Organisation d'un **concours sur les jardins potagers.**

Valorisation de la démarche de la CIREST par marquage « ZERO PESTICIDE » avec le logo sur les véhicules d'entretien des espaces verts.

Planning:

Année 1 : mobilisation des acteurs et des partenaires

formation des agents de la CIREST "Jardinage au naturel" organisée par l'ADEME

Année 2 : demande de financement (Office de l'Eau, Chambre d'agriculture)

Année 3 : organisation de 5 sessions de formation Certiphyto (88 agents formés)

Année 4 : création du stand et du guide "Jardiner sans polluer"

financement du CFPPA pour l'accompagnement de 2 communes pilotes

Année 5 : valorisation de la démarche de la CIREST

acquisition d'une machine de désherbage thermique

accompagnement d'une autre commune

Année principale de réalisation:

2014

Moyens humains :

Environ 0,2 ETP par an répartir comme suivant :

* Chargée de mission Prévention : mobilisation des partenaires, rédaction des dossiers de financement, organisation des formations, conception des outils de com, appel à candidatures auprès des écoles pour la création d'un jardin potager, présence aux rencontres régionales

* Ambassadeurs compostage : animation du stand, accompagnement des écoles sur le projet jardin, interventions dans les écoles

* Chargé de communication : réalisation des outils de com

* Service Patrimoine (en charge de l'entretien des espaces verts) : présences aux rencontres régionales

Moyens financiers :

Environ 43 000 € sur 5 ans :

- * Formations Certiphyto + repas : 19 700 €
- * Outils de com pour le stand : 900 €
- * 3000 guides 8 pages : 718 €
- * Concours sur les jardins potagers : 500 €
- * Accompagnement des communes vers le zéro phyto : 9 400 €
- * Subvention aux jardin partagés (3000 € par projet) : 15 000 €
- * Valorisation de la démarche de la CIREST : 2 000 €

L'acquisition de la machine de désherbage thermique prévue en 2016, estimée à 40 000 €, est prévue sur un autre budget.

Partenaires mobilisés :

Office de l'Eau

DAAF

FDGDON

CFPPA

Chambre d'Agriculture

ADEME

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Cette action couvre plusieurs thématiques : l'éco-exemplarité, la prévention des déchets dangereux, la protection de la ressource en eau, la santé...

- Une nouvelle obligation réglementaire

Le plan EcoPhyto 2018 prévoit de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et à terme de les supprimer pour les collectivités et les particuliers. Ce plan est promu par le FDGDOM .

- Des services et communes éco-exemplaires

Pour remplir ces objectifs, la CIREST a la possibilité de mobiliser ses propres services et ceux des communes, ce qui permet à la fois d'obtenir des résultats concrets mais aussi de renforcer la visibilité de la démarche auprès des particuliers.

- Une opportunité créée par les formations locales

L'ADEME a organisé des formations locales sur le jardinage au naturel ce qui offrait à la collectivité une opportunité pour prolonger cette action auprès des ménages et obtenir des réalisations concrètes sur son territoire.

- L'existence de jardins partagés servant d'exemple

La CIREST soutient financièrement les 5 jardins partagés qui fonctionnent sans pesticides, ont une gestion autonome des déchets du jardin (compostage et paillage, une gestion économe de l'eau et des techniques d'infiltration de l'eau de pluie etc.)

Recommandations éventuelles:

L'opération est reproductible, mais nécessite du personnel (ambassadeurs du compostage) pour les accompagnements de terrain. Les moyens engagés peuvent devenir importants dès lors que l'on achète du matériel pour remplacer les phytosanitaires (mais ces investissements sont portés par le service des espaces verts).

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **avril 2020**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.